

NORME INTERNATIONALE

ISO
3775

Deuxième édition
1990-06-15

Cinématographie — Champ d'image de format 8 mm, type S, pour le tirage sur film cinématographique 16 mm perforé 8 mm, type S (1-3) — Position et dimensions

*Cinematography — Printed 8 mm Type S image area on 16 mm
motion-picture film perforated 8 mm Type S (1-3) — Position and
dimensions*

ISO 3775:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/13810437-74ee-4ffa-87a5-e97d1ea5aac4/iso-3775-1990>



Numéro de référence
ISO 3775:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3775 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3775:1978), dont elle constitue une révision mineure.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Cinématographie — Champ d'image de format 8 mm, type S, pour le tirage sur film cinématographique 16 mm perforé 8 mm, type S (1-3) — Position et dimensions

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fixe la position et les dimensions du champ d'image obtenu par tirage du film 8 mm, type S, pour le tirage négatif-positif ou à partir d'un original inversible sur film 16 mm perforé 8 mm, type S, 2R-4, 234 (1667) et 2R-4, 227 (1664), en positions 1 et 3.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 1781:1983, *Cinématographie — Utilisation du film 8 mm type S, dans le projecteur pour la projection frontale directe.*

ISO 1785:1983, *Cinématographie — Surface d'image des copies de film 8 mm, type S, sur film 16 mm perforé 8 mm, type S (1-4) — Position et dimensions.*

ISO 1787:1984, *Cinématographie — Emploi du film cinématographique 8 mm perforé, type S, dans la caméra — Spécifications.*

ISO 2966:1988, *Cinématographie — Film cinématographique 16 mm perforé 8 mm type S (1-3) et (1-4) — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 3645:1984, *Cinématographie — Champ d'image enregistré par la caméra et champ maximal d'image*

projetable pour film 8 mm type S — Positions et dimensions.

ISO 4244:1979, *Cinématographie — Piste sonore photographique sur copies sur film cinématographique 8 mm type S — Position et dimensions en largeur.*

3 Dimensions

3.1 Les dimensions doivent être telles qu'indiquées sur la figure 1 et dans le tableau 1.

3.2 Les cotes B , G , H et R sont valables pour toutes les images. L'aire minimale est définie par la différence des cotes A , C , E et F , prises à partir du bord de référence. Par commodité, pour éviter des additions et des soustractions de cotes lors de l'usage de la présente Norme internationale, on a donné une valeur de référence pour la largeur du champ d'image.

NOTES

1 Le taux de réduction pour les tirages faits à partir de négatifs ou d'originaux inversibles 16 mm devrait être 1,8: 1 environ.

2 Afin de fournir une base d'entente pour la construction et l'utilisation des tireuses, les dimensions indiquées sur la figure 1 et données dans le tableau 1 définissent une image idéalement centrée sur les perforations dans le sens vertical, avec une cote de référence de 7,90 mm (0,311 in) entre la perforation de positionnement et l'axe horizontal de l'image.

Pour le tirage d'un film dont le pas de perforation est 4,227 mm (0,166 4 in), on peut réduire la cote H de la différence moyenne de pas et du retrait dû au traitement, afin d'assurer des valeurs correctes de H pour les copies.

3 Le sens de défilement du film est indiqué sur la figure 1 pour caractériser la perforation — 2 utilisée pour le positionnement de la copie 8 mm et le sens de défilement dans le projecteur pour cette copie, le film étant

vu à partir de la source lumineuse du projecteur utilisé pour la projection frontale directe (voir annexe A).

4 Si la copie reçoit une piste sonore photographique, il est nécessaire de réduire les cotes *A* et *F* afin d'éviter des interférences avec la piste sonore. Les valeurs mesurées des dimensions *A* et *F* ne devraient pas dépasser les valeurs minimales de plus de 0,038 mm (0,001 5 in).

5 La cote *B* est un minimum. En pratique, la valeur utilisée doit être telle que la ligne de séparation entre les images soit opaque ou en double exposition sur la copie finale destinée à la projection.

Tableau 1

Dimension	mm	in
<i>A</i>	7,16 min.	0,282 min.
<i>B</i> min ¹⁾	4,14	0,163
<i>C</i>	1,47 max.	0,058 max.
<i>E</i>	9,45 max.	0,372 max.
<i>F</i>	15,14 min.	0,596 min.
<i>G</i>	5,79 réf.	0,228 réf.
<i>H</i> ²⁾	9,98 ± 0,05	0,393 ± 0,002
<i>R</i>	0,13 max.	0,005 max.

1) Voir note 5 en 3.2.

2) Voir note 2 en 3.2 et annexe A.

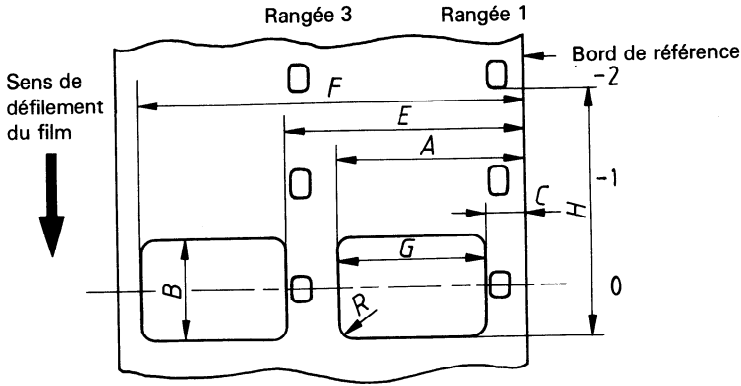


Figure 1